



BULLETIN MUNICIPAL

Vivre Objat

Rénovation de l'habitat



● Editorial du Maire	3
● Objat, le dossier	4
● Objat, coeur du bassin de vie	6
● Objat investit pour vous	9
● Objat au quotidien	13
● Arrêt sur images	17
● Sortir à Objat	18
● Rétrospective	20
● Objat toujours	23
● Paroles d'élus	24
● Le carnet d'Objat	25
● Arrêt sur images	26
● Agenda - numéros pratiques	27



Objatoises, Objatois, Chers amis,

Comme je l'ai déjà évoqué, le monde bouge et Objat doit s'adapter aux nouvelles exigences économiques et aux différentes réformes subies par les collectivités territoriales. **Afin de conforter son attractivité, tout en se préoccupant du quotidien de ses habitants, la commune d'Objat s'est donc engagée dans des projets ambitieux.**

En effet, même si les temps ont changé, Objat doit rester une locomotive dans son espace d'influence. Afin d'éviter de devenir une « cité dortoir », notre commune doit continuer à investir, à moderniser ses structures, à adapter ou à réorganiser ses services à la population, à aménager son territoire.

La municipalité a la volonté d'offrir toujours plus de services à ses administrés. La mise à disposition de ces services dépasse d'ailleurs les frontières de notre commune, ce qui en fait un « pôle structurant ».

Je pense tout particulièrement au maintien de la Trésorerie, à la délivrance des titres sécurisés (passeports et cartes d'identité).

Pour être plus attractif et dynamiser notre cité, nous lançons également une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en direction des propriétaires. La municipalité donne l'exemple en impulsant cette dynamique avec notamment la réhabilitation, l'aménagement et la mise en valeur des espaces publics : la place Charles de Gaulle en est un exemple.

Le Maire dispose d'une certaine liberté d'action dans la gestion de sa commune, ce qui lui permet de planifier les projets de manière concertée tout en ayant une vision d'avenir.

Changer de regard sur notre commune pour avancer, moderniser, innover, c'est aussi **OSER** bousculer les habitudes. Le Maire, les élus et les services municipaux, en toute responsabilité, œuvrent au quotidien pour le développement d'Objat et pour contribuer au bien-être de tous.

Voilà mes chères concitoyennes et chers concitoyens ce que je voulais partager avec vous à l'approche de cette fin d'année.

En vous souhaitant une bonne lecture, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, de vous adresser mes vœux très sincères de santé, paix, bonheur, solidarité et tolérance pour vous-même et ceux que vous aimez.

Soyez assuré de mon écoute et de ma disponibilité. Ayez confiance.

Philippe VIDAU
Maire d'Objat
Vice-président de l'Agglo de Brive
en charge du développement
économique et du tourisme

Objat, le dossier

Un dispositif complet pour l'amélioration de votre habitat

Le logement représente un enjeu majeur d'attractivité et d'aménagement de notre territoire et certains logements ne répondent plus aux exigences actuelles de confort et d'isolation thermique.

La revalorisation du patrimoine bâti, le maintien et le développement des commerces et services, les animations sociales et culturelles... sont autant d'actions engagées pour redynamiser notre commune et la rendre plus agréable à vivre.

La Municipalité d'Objat s'est engagée pour vous accompagner et vous faciliter vos démarches pour la réalisation de travaux d'amélio-

ration de logements anciens sur l'ensemble de la commune et tout particulièrement en centre-bourg.

La réussite de ce dispositif, appelé OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain), mis en place pour une durée de 5 ans (2017-2022), est conditionnée à un engagement financier fort de la commune d'Objat et un investissement de nos

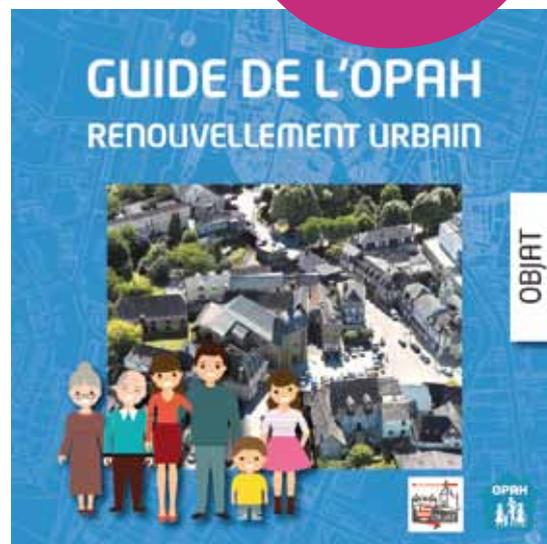
différents partenaires : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental et les caisses d'avances (PROCIVIS, CARTTE).

Les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs peuvent ainsi prétendre (sous certaines conditions) à des subventions pouvant atteindre jusqu'à 80% de prise en charge du montant HT des travaux portant sur :

- la lutte contre l'habitat indigne et dégradé,
- la sécurité et la salubrité de l'habitat,
- l'amélioration de la performance énergétique,
- l'adaptation du logement pour l'autonomie de la personne,
- le logement dégradé (propriétaires bailleurs exclusivement),
- l'infraction au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et contrôle de décence (propriétaires bailleurs exclusivement).

La commune d'Objat participe financièrement à ce programme par le biais :

- d'aides complémentaires pour certaines catégories de travaux éligibles à l'ANAH sur le centre ancien d'Objat.
- d'aides spécifiques, sans condition de ressources, sur les axes suivants :
 - *rénovation de façades,
 - *rénovation des vitrines commerciales,
 - *prime acquisition de 3 000 € à titre de résidence principale de logements vacants (propriétaire occupant),
 - *regroupement de logements vacants,
 - *changement d'usage d'un local commercial en rez-de-chaussée dans une rue non commerçante,
 - *complément de loyer lors d'un conventionnement ANAH (propriétaire bailleur).



La Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat (MDUH), guichet unique dédié à l'habitat, vous accompagne et vous conseille dans vos projets de réhabilitation. Karine MADIES, animatrice OPAH, est votre interlocutrice principale. Elle assure des permanences sur rendez-vous à la Mairie d'Objat.

Pour connaître les dates des permanences et prendre rendez-vous, contacter :

MAISON DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

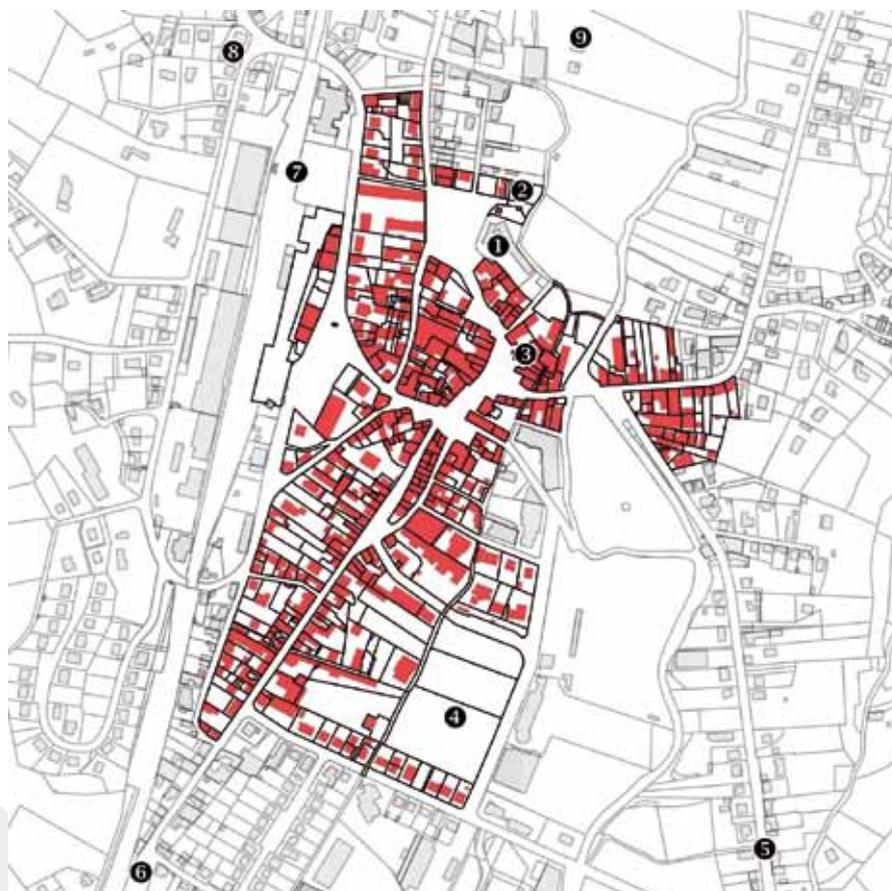
Immeuble consulaire - 6^{ème} étage
10 avenue Général Leclerc - Brive
05 55 74 08 08
maison-habitat@agglodebrive.fr - urba.ads@agglodebrive.fr

ou **LA MAIRIE D'OBJAT**

Place Charles de Gaulle - Objat
05 55 25 81 63
www.objat.fr / actualités

En complément, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) apporte des informations d'ordre juridique concernant votre projet. Une permanence est planifiée les mardis matins de 9h à 12h sans rendez-vous, dans les bureaux de la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat à Brive et le 4^{ème} mardi du mois de 9h à 11h sur rendez-vous au bureau des permanences à Objat, entrée médiathèque au 1^{er} étage.

Contact : 05 55 26 56 82 ou adil.19@orange.fr



- ① Mairie
- ② Office du Tourisme
- ③ Eglise
- ④ Place Jean Lagarde
- ⑤ D 901 direction Brive
- ⑥ D 3 direction Saint Aulaire
- ⑦ Gare
- ⑧ Maison des Associations
- ⑨ Piscine

Zones éligibles aux propositions de rénovation :

- dispositif normal pour la commune
- dispositif renforcé pour les aides.

Objat, coeur du bassin de vie

En tant que commune au centre du Bassin de Vie et pôle structurant, Objat s'efforce de remplir son rôle qui est de dynamiser le territoire au nord-ouest de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Pour y parvenir, la commune poursuit ses investissements dans la rénovation ou la création de projets structurants pour notre territoire, qui visent à améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité et offrir à tous un service public de qualité.

Maintien et développement des services au public

La Mairie d'Objat a été choisie pour être le « Centre d'un dispositif de recueil » du Bassin de Vie, ce qui lui permet de délivrer les cartes d'identité et passeports biométriques.

La rénovation de l'Hôtel de Ville a également permis de créer une Médiathèque ouverte à tous les habitants du Bassin de Vie, d'offrir des locaux adaptés à la nouvelle Trésorerie (cf. encadré ci-dessous) et des bureaux d'accueil pour divers organismes venant assurer des permanences.

Il faut ajouter les services à la personne avec l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et le portage des repas à domicile, l'instance de gérontologie et la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA). A ceci viendra bientôt s'ajouter la Résidence Accueil pour Personnes en Situation de Handicap. (cf. encadré page 7)

Enfin, la commune a fait le choix de réhabiliter le centre aquatique existant sur l'espace-loisirs Jacques Lagrave, en créant une éco-piscine au service des habitants du territoire.



La Trésorerie d'Objat a changé d'adresse

Depuis le 1^{er} mars 2017, la Trésorerie d'Objat s'est installée dans de nouveaux locaux accueillants et sécurisés au 1^{er} étage de la Mairie d'Objat. Les bureaux sont accessibles par l'entrée de la Médiathèque et sont aussi desservis par un ascenseur.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
- vendredi de 9h00 à 12h00,
- fermé le mercredi et le samedi.

Instance de Coordination de l'Autonomie : qu'est-ce que c'est ? Vous êtes peut-être concerné ?

Association loi 1901 conventionnée par le Conseil Départemental, c'est un service de coordination qui recueille les besoins des personnes, oriente vers les professionnels selon les besoins, mobilise les services nécessaires pour le maintien à domicile, coordonne les professionnels, suit et accompagne les personnes et leurs aidants, organise le retour à domicile après hospitalisation et assure la prévention des situations d'urgence.

2 missions majeures :

- veille et alerte sur les situations de fragilité,
- prévention de la perte d'autonomie avec l'organisation d'ateliers pour lutter contre l'isolement et préserver le lien social et le maintien du bien-être physique.

Guichet de proximité avec :

- un point info-accueil téléphonique de primo-information,
- une aide aux démarches administratives (élaboration de dossiers Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)...))

Instance de Coordination de l'Autonomie
Canton de l'Yssandonnais - section d'Objat
Mairie - Place Charles de Gaulle - 19 130 OBJAT
(entrée par la médiathèque, accès possible par ascenseur.)
Tél. : 05 55 25 82 25 - mail : instanceyayen@orange.fr

La Résidence Accueil pour personnes en situation de handicap

Cette offre de logement social propose une réponse adaptée à un besoin aujourd'hui non couvert en Basse Corrèze. C'est pourquoi la commune d'Objat a **facilité** la création d'un projet social garantissant convivialité et sécurité aux futurs résidents. De plus, elle a permis l'accès aux locaux adaptés de l'ancienne maison de retraite, qui seront totalement rénovés.

La Résidence d'accueil s'adressera aux adultes, femmes et hommes, dont la psychopathologie est stabilisée. Ils seront en capacité de vivre seuls dans leur appartement au sein de la résidence et de participer activement à la vie locale.

Comme la MARPA «La Correzana» implantée sur la commune, cette structure sera gérée par l'association MSA - service Limousin qui assurera un accompagnement élaboré mis en œuvre en étroite collaboration avec le pôle psychiatrie du Centre Hospitalier de Brive-la-Gaillarde. Les médecins traitants d'Objat et de son Bassin de Vie, les cabinets infirmiers et de soins à domicile compléteront la prise en charge globale et individualisée des résidents. L'ouverture de la structure est prévue fin 2018.



Objat, coeur du bassin de vie

Modernisation de l'espace public devant la Mairie



460 700 €

Travaux
en cours
de réalisation



Dans la continuité de tous les travaux structurants réalisés au sein des bâtiments publics (écoles maternelle et élémentaire, mairie, etc.), sur la voirie (création du parking multimodal, rénovation de la RD 901, réfection des routes) et à l'espace-loisirs Jacques Lagrave, la municipalité a procédé à l'aménagement de la place Charles de Gaulle.

Les investigations ont montré la nécessité de rénover le réseau de la voirie. Il s'est avéré que certains platanes étaient creux et malades, et que leurs racines étaient parfois un danger pour les piétons. 9 places supplémentaires de parking ont été créées pour un total de 63 places de stationnement dont 2 places pour Personnes à Mobilité Réduite. La rénovation de la place Charles de Gaulle permet également de sécuriser le cheminement des piétons jusqu'aux services de la Mairie et d'offrir un espace paysager agréable.

Cette réalisation fait partie de l'engagement de la municipalité à initier la modernisation du centre ville et à redonner de l'attractivité.



Ces décisions ont facilité le maintien des services publics sur notre commune, au plus proche de ses habitants. Elles permettent également d'aménager le territoire et font rayonner Objat et les communes du Bassin de Vie.

Objat investit POUR VOUS

La Municipalité d'Objat a programmé un ensemble de travaux visant à moderniser et rendre encore plus attractif l'espace public et souhaite par là encourager aussi les initiatives privées afin qu'Objat demeure « une cité dynamique ».
La plupart de ces travaux font l'objet de subventions (Europe, Etat, Région, Département, Agglo,...) pouvant atteindre jusqu'à 80 %.

Les bâtiments

Regroupement des ateliers municipaux impasse Peyramaure et Descomps

Accolé à l'atelier existant, construction d'un nouveau bâtiment pour les ateliers municipaux, créant ainsi une surface totale de 400 m² : 120 m² dédiés aux véhicules légers, 40 m² de stockage et 240 m² réservés au matériel.

Cet investissement a été réalisé suite à la vente d'anciens locaux pour l'agrandissement d'une entreprise locale.

Ces nouveaux ateliers hébergent l'ensemble des moyens humains et matériels des services techniques sur un seul site, permettant d'organiser plus rationnellement le temps de travail et de diminuer les coûts de consommation en carburant.



228 000 €

La Voirie

Rue des Diligences

Réfection de certaines voies, en particulier la rue des Diligences.



16 500 €

Travaux en cours de réalisation

Objat investit pour vous

46 000 €

Rue Jean Lagarde
Réfection des trottoirs
et mise aux normes des passages piétons
pour les Personnes à Mobilité Réduite.



41 000 €



Avenue Henri de Jouvenel
Réfection de la bande de roulement
en enrobé, des trottoirs
et amélioration de l'accessibilité
des passages piétons.

57 000 €

Rénovation de l'Allée de la République

Après concertation et accord des riverains, réalisation des travaux de rénovation de « l'allée de la République », petite ruelle reliant la rue de l'Ancien Temple à la place de la République.

La rénovation des deux autres venelles sera réalisée en 2018 et 2019.

Travaux
en cours
de réalisation



Le cadre de vie

Toilettes publiques

Création de toilettes publiques accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite Place du 11 novembre.

Aménagement de la dalle et du béton désactivé.

42 000 €



À l'espace de loisirs Jacques-Lagrange

Installation de 7 tables de pique-nique, dont 2 pour les Personnes à Mobilité Réduite, en matériau recyclé et recyclable. Pose de corbeilles de tri.

13 800 €



Travaux réalisés par les services techniques de la Mairie.



Limitation de vitesse

Pour votre sécurité dans les villages comme au centre ville, réduction de la vitesse des véhicules à 30 Km/h. Pensez à vos enfants et aux piétons !!!

Panneaux lumineux d'informations

Mise en place de 4 panneaux lumineux : à la mairie, Place du 11 novembre, au parking multimodal de la gare et au croisement de l'avenue de Jouvenel avec l'avenue Raymond Poincaré. Ils sont destinés à la diffusion d'informations communales et associatives.

55 000 €



Objat investit POUR VOUS

Passerelles au Parc Municipal

Remplacement des deux passerelles permettant l'accès au Parc Municipal par la place des Médailleurs Militaires et par l'avenue Raymond Poincaré. Pose de passerelles métalliques à « platelage » (sol) en bois composite. Leurs largeurs de 1,40 m et l'absence de marches permettent un accès facilité aux Personnes à Mobilité Réduite et aux poussettes. Cette réalisation entre dans le cadre de l'application du **Plan de mise en Accessibilité Voirie et Espaces Publics (PAVE)**, appliqué par la Municipalité sur chaque nouveau chantier depuis 2015.

88 800 €



Travaux en cours de réalisation

8 000 €



Nouveaux défibrillateurs

Les anciens étant obsolètes, pose de 4 nouveaux défibrillateurs en lieu et place :

- devant l'école élémentaire face à la mairie,
- entre la maison de l'Ovalie et la maison de l'Enfance avenue du 8 mai 1945,
- à l'entrée du rez-de-chaussée du gymnase,
- au champ de foire rue Yvon Plantady,
- et un supplémentaire au centre aqua récréatif.

Ils fonctionnent de manière automatique et comportent des électrodes enfants et adultes.

Mur d'enceinte du cimetière

Réfection de 550 m de mur d'enceinte, rénovation des 5 portails, création d'un mur de soutien dans la rue du Puy du Roy et mise en place de 3 éclairages dans cette même rue.

110 000 €



Rentrée 2017 dans les établissements scolaires

Retour à la semaine de 4 jours

Devant la difficulté rencontrée par les communes pour appliquer la réforme des rythmes scolaires, le nouveau gouvernement a laissé le choix aux municipalités de maintenir la semaine des 4 jours et demi ou de revenir à la semaine des 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

Face à l'urgence de la situation et à la nécessité de prendre une décision rapidement, Monsieur le Maire a réuni les acteurs de la vie scolaire de l'enfant : l'Adjointe aux affaires scolaires, les directrices d'écoles, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, la directrice générale des services, la directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et la référente des agents des écoles.

Force a été de constater que la fatigue était apparue très tôt dans l'année chez les élèves, que de nombreux conflits, des querelles entre élèves ont éclaté et que les incivilités envers les adultes ont augmenté ; enfin que la concentration au travail des enfants était moindre. La multiplication des intervenants a dérouté les enfants et les nombreuses activités périscolaires ont alourdi leur emploi du temps.

Le retour à la semaine de 4 jours a donc été proposé par la grande majorité des participants puis approuvé par le Conseil Municipal.

Un réseau de solidarité : « Les Voisineurs »

Un « Voisineur », une « Voisineuse » est un bénévole qui souhaite être utile en rendant visite à des personnes isolées qui comptent sur le lien social pour bien vieillir. C'est une personne à l'esprit ouvert, à l'écoute et qui respecte les différences. Ce réseau concerne des personnes isolées (géographiquement, socialement ou loin de leur famille...) pour discuter, passer un moment convivial. La durée des visites et leur périodicité sont variables selon la disponibilité des bénévoles. Les objectifs du réseau « Voisineurs » sont la lutte contre l'isolement, le développement des relations intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.



Si vous souhaitez bénéficier de visites ou devenir bénévole, contacter :

- l'Instance de Coordination au 05 55 25 82 25
ou instanceayen@orange.fr
- Familles Rurales au 05 55 26 86 49
ou crfamillesrurales19@orange.fr



Les effectifs

L'école maternelle a accueilli en septembre 126 enfants (contre 131 l'an passé) tandis que l'école élémentaire compte cette année 184 élèves (contre 205 en 2016).

La démographie légèrement en baisse lors des dernières années explique les effectifs actuels et la perte d'une classe à l'école élémentaire.

Le collège Eugène Freyssinet accueille depuis la rentrée de septembre 613 élèves.

428 jeunes fréquentent l'établissement agricole et horticole de Voutezac-Objat dont les effectifs se décomposent comme suit :

- lycée LEGTA Henri Bassaler : 201 élèves,
- BTS : 124 étudiants,
- CFA : 103 élèves.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous êtes arrivés depuis peu dans la commune ?
Faites-vous connaître auprès du service ACCUEIL de la mairie ou sur www.objat.fr/vivre-a-objat/nouveaux-arrivants

Pour vous présenter Objat, ses activités et ses animations, nous aurons le plaisir de vous recevoir
autour du verre de l'amitié le :

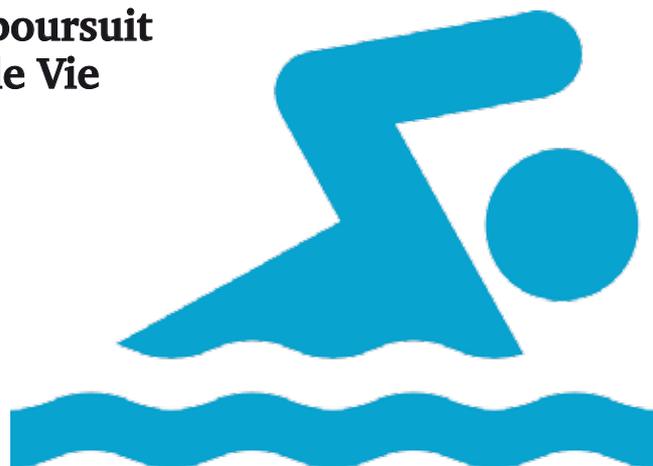
Samedi 27 janvier 2018 à 10h30
Salle des Congrès

Date limite d'inscription : vendredi 12 janvier 2018

« J'apprends à nager » : le dispositif se poursuit et concerne tous les enfants du Bassin de Vie

Il s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans et ne sachant pas nager. La capacité à nager sera validée à la fin du stage par un test. Les cours ont débuté pendant les vacances d'automne et se poursuivent pendant les vacances de Noël à raison de 10 séances d'1h30 par groupes de 10 à 15 enfants.

CES COURS SONT GRATUITS et une inscription préalable est **obligatoire** auprès des services de la mairie d'Objat au 05 55 25 81 63.



La vidéo protection opérationnelle



Les derniers travaux d'installation de la vidéo protection sur le territoire de la commune ont été réalisés en juin. Le système, désormais opérationnel dans sa totalité, a été pensé pour apporter plus de sécurité aux biens et à la population objatoise, mais aussi aux autres communes rurales grâce à la couverture des différents axes routiers.

Une « Cité des Métiers éphémère » à Objat

Bénéficiant du soutien de la Municipalité, cet événement multi-partenarial a mobilisé et coordonné sur la journée du 5 décembre les acteurs locaux de l'orientation et de l'emploi du Bassin de vie autour d'une offre de services organisée selon le label « Cité des Métiers ».

Plus de 25 conseillers d'horizons variés ont ainsi été mobilisés, ainsi que des professionnels issus d'entreprises locales.

Prenant en compte les spécificités locales, cette manifestation a permis aux divers publics de bénéficier d'un lieu d'information dont l'accès était libre, anonyme et gratuit. Parmi le public on comptait des élèves de 4^{ème} du Collège Eugène Freyssinet d'Objat, de 2^{nde} du Lycée agricole et horticole Henri Bassaler de Voutezac.

Chacun a pu participer à des tables rondes, des démonstrations de professionnels, des entretiens individuels, recevoir une documentation spécialisée, utiliser une dizaine de postes informatiques mis à disposition. Des informations très variées ont également été proposées sur l'alternance, le service civique, la Validation des Acquis de l'Expérience, la mobilité internationale, la création d'activité, l'aide à la rédaction d'un C.V., etc.

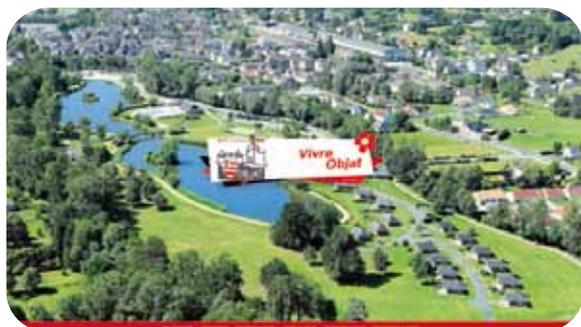


Révision du Plan Local d'Urbanisme (P. L. U.)

Le public est informé que par délibération du 2 mars 2017, le Conseil Municipal a prescrit une révision du Plan Local d'Urbanisme ne portant pas atteinte aux orientations définies par le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du P.L.U. Cette délibération, consultable en mairie, précise les objectifs assignés à cette révision ainsi que les modalités retenues à l'article L 300.2 du code de l'urbanisme.

La commission extra municipale est au travail en collaboration avec les Personnes Publiques Associées et le nouveau P.L.U. sera opérationnel mi-2018.

Restez informé sur les événements et actualités d'Objat Inscrivez-vous à notre fil d'actualités communales



De nouveaux outils d'information sont à votre disposition :

- panneaux lumineux d'information,
- site internet www.objat.fr,
- facebook Mairie d'Objat,
- newsletter d'actualités,
- flash infos SMS,
- dispositif d'alerte à la population.

Pour vous inscrire à la newsletter, au flash infos envoyé par SMS ou au dispositif d'alerte, rendez-vous sur www.objat.fr.

Des espaces de connexion wifilib permettent également d'accéder gratuitement à Internet.
Pour connaître les zones concernées, n'hésitez pas à consulter la carte de couverture sur www.objat.fr.



Code de la route : révisons !

Priorité aux carrefours

Seuls les deux carrefours du centre ville exigent une **priorité à droite**.

Pour les autres carrefours les panneaux indiquent : **cédez la priorité et c'est une priorité à gauche**.

Attention à votre VITESSE !

Si l'entrée dans l'agglomération se fait à 50km/h, **dans le centre ville et les villages, la vitesse a été abaissée à 30 km/h voire même 20km/h dans certaines rues classées ZONE DE RENCONTRE piétons/véhicules**.

L'ARRET et le STATIONNEMENT sont **INTERDITS** sur les trottoirs, le passage est réservé aux **PIETONS**
RAPPELEZ VOUS : " un piéton est souvent un automobiliste qui a stationné son véhicule ".

NOUVEAU

Permis de conduire et carte grise à portée de clic !

Pour toute information connectez-vous sur le site : www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour le permis de conduire, munissez-vous des pièces justificatives, d'une photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés et rendez vous sur : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Pour la carte grise, il est aussi nécessaire de vous munir des justificatifs nécessaires avant de vous rendre sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture, voire en sous préfecture.

A Objat vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie ou à la médiathèque (des ordinateurs sont à votre disposition).

Élagage : votre responsabilité est engagée !

Vous êtes propriétaire de plantation d'arbres qui bordent une route, l'entretien et l'élagage vous incombent.

La municipalité d'Objat s'inscrit dans une démarche plus globale engagée par le département et les services d'Orange.

Un courrier a été adressé aux propriétaires concernés.

Cette démarche a un triple objectif :

- réduire les causes d'accident,
- préserver les réseaux électriques et téléphoniques,
- optimiser les investissements en prolongeant la vie des chaussées et donc mieux utiliser vos impôts.

L'article L.131.7.1 du code de la voie publique autorise la collectivité à exécuter les travaux aux frais des propriétaires si la mise en demeure reste sans résultat.



Novembre

Vif succès pour le spectacle « La fleur au fusil », réalisé dans le cadre des commémorations du centenaire de la Guerre de 1914-1918.



Novembre

Commémoration de l'armistice



Octobre
Troc des plantes



Novembre
Remise des prix au concours
maisons fleuries



Septembre
Randonnée de la pomme



Été
Le centre aquarécréatif fait le plein !



Juillet
Cérémonie du 14 juillet

Pour (+)
de PHOTOS



Sortir à Objat

C'est toujours

Le mardi à 20h



À la salle des Congrès

Concert

Un moment exceptionnel !

Concert de Noël en l'église St Barthélémy

**Le Dimanche 17 décembre à 17h00
avec le TRIO OPUS 19**

Ce trio composé d'une harpiste, d'un clarinetiste et d'un chanteur lyrique vous propose un programme varié d'oeuvres de Mozart, Verdi, Wagner, Gounod, Bizet, Rossini, Lehar...

Entrée : 10 € - Tickets en vente sur place le soir du concert.



Programmation disponible sur : www.objat.fr

Pièce de théâtre

« Des gens intelligents »

Par la troupe des Play-Mobiles

Samedi 20 janvier à 21h

Salle des Congrès



Animations de Noël

Retrouvez les traditionnelles animations de Noël au cœur d'Objat : la patinoire, les structures gonflables, les illuminations de Noël...

Les nouveautés de votre Médiathèque

Le « Cercle des lecteurs »

Vous êtes lecteur/lectrice, vous avez envie de partager vos impressions, vos découvertes, vos coups de coeur pour un livre, un auteur, alors nous vous invitons à rejoindre le « cercle des lecteurs ».

Inscrivez-vous à l'accueil de la médiathèque.



Atelier «sac à musique» pour les plus jeunes.

Portage de livres à domicile

Avec la collaboration du service de portage de repas à domicile, la médiathèque d'Objat a envisagé la mise en place d'un service de portage de livres à domicile.

Toute personne intéressée (ou l'entourage de celle-ci) pourra se faire connaître auprès de la médiathèque. Un bulletin d'inscription vous sera remis pour permettre la mise en place de ce service.

Nouveaux horaires à partir du 2 janvier 2018

Les horaires de la Médiathèque s'adaptent à la fréquentation. L'équipe vous accueille le :

Lundi : de 13h30 à 17h00

Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Samedi : de 9h00 à 12h00

facebook Mairie d'Objat, panneaux d'affichage, dépliants

Rétrospective

L'été gourmand d'Objat - Destination Corrèze l'épisode gourmand de l'été 2017

L'été gourmand d'Objat - Destination Corrèze, qui s'est déroulé les 4, 5, et 6 août derniers, a vu le jour grâce au partenariat entre la municipalité d'Objat et la Confrérie du Veau de Lait élevé sous la Mère du Pays d'Objat - Site remarquable du Goût, bien décidées à valoriser notre terroir au-delà de la Corrèze.

Pari tenu ! Plus de 40 producteurs et confréries ont répondu présent...

...et c'est dans la convivialité que chacun a pu découvrir ou redécouvrir les saveurs de la France entière. Les bénévoles, les confrères et les organisateurs ont travaillé de concert pour proposer un programme des plus appétissants. C'est grâce à l'implication de chacun qu'Objat est connu et reconnu pour son dynamisme. Un grand merci à tous.



La Pétanque à l'honneur

les 8 et 9 juillet avec le National Pétanque UFOLEP 2017



et les trois jours de pétanque à Objat avec un concours national du 11 au 13 août



Rétrospective

Les Incontournables de l'été

Des milliers de visiteurs et spectateurs lors des rendez-vous objatois.

Les Estivales du Mercredi avec la possibilité de se restaurer sur place pour la première fois cette année et Les Vendredis du Kiosque.



La Fête du Lac devenue en peu de temps un marqueur de l'été à Objat et de la convivialité avec des jeux pour grands et petits.

Enfin la tradition avec la Fête d'Objat en août qui a vu cette année renaître la cavalcade.

Nous voudrions ici remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui se sont impliqués dans la confection des fleurs, la construction des chars et dans la participation au défilé. Merci pour votre engagement !



Objat toujours

Reconnaissez-vous ces lieux ?

Tout au long des siècles, Objat n'a cessé de changer, d'évoluer, de se transformer et continue à se moderniser pour répondre aux attentes des Objatoises et Objatois du XXI^{ème} siècle. Nous vous proposons ici quelques photos anciennes.



Saurez-vous reconnaître les rues et quartiers ?



Photo n°3 - Cette entreprise est l'ancienne usine Eguisier (vannerie) qui par la suite a été transformée en supermarché. Aujourd'hui se trouve sur ce lieu la résidence Ozic.

Photo n°2 - Place de la bascule. Avenue Jean Lascaux. La maison Lagarde n'existe pas encore. À droite : dans la rue Jean Sirey, un bâtiment qui abritera plus tard les usines Vignal (conserves de fruits et confitures). Actuellement établissements Spinaassou.

Photo n°1 - Place du petit marché. Les maisons n'existent plus. Elles ont été détruites par un dramatique incendie qui a fait plusieurs victimes. À l'heure actuelle place Johannes Lagueyrie où s'élève une grande maison (Maison Duroy - Delage).

*Nous remercions l'association des collectionneurs d'Objat et sa région.
Extraits du livre Objat hier et aujourd'hui.*

Servir et agir pour l'avenir d'Objat

Consciente que la délinquance, les incivilités et les atteintes à la tranquillité publique peuvent affecter le quotidien des Objatois, la municipalité a développé un plan d'action qui répond aux attentes de nos concitoyens qui souhaitent un cadre de vie préservé qui contribue à renforcer l'attractivité de notre centre-bourg.

Ce programme de vidéo protection s'inscrit totalement dans le dispositif de valorisation de notre patrimoine immobilier, par la rénovation de la voirie, de la réhabilitation des espaces publics et le maintien d'un commerce de proximité attractif.

Le dispositif « Objat vidéo protégé » a donc pour but de rassurer la population et faire reculer la délinquance. Les 16 caméras installées sur les différents points stratégiques de la commune ont permis d'ores et déjà de mesurer l'efficacité de ce dispositif en matière de lutte contre l'insécurité. A noter que ce dispositif de vidéo protection n'empiète absolument pas sur les libertés individuelles car les caméras filment uniquement le domaine public ; les images sont automatiquement enregistrées puis détruites au bout de 14 jours lorsqu'il n'y a pas de dépôt de plainte ou d'incident détecté.

La ville a le devoir d'assurer la tranquillité et le maintien de l'ordre public sur son territoire, un exercice ardu, avec un objectif clair : assurer un cadre de vie sécurisé et serein de la population et lutter durablement contre la délinquance.

La majorité municipale

Objat, le Nouvel Elan

Nous avons exprimé, au cours de la campagne municipale de 2014, la nécessité de renforcer l'offre de soins sur notre commune, notamment par l'arrivée de médecins, généralistes et spécialistes, dans le cadre d'un nouveau groupement médical. Cette proposition répondait à une légitime attente de nos concitoyens, soucieux de bénéficier, en matière de santé, d'une offre médicale pluridisciplinaire dans un cadre rénové et accueillant.

La majorité élue, consciente de ce problème, avait fait de cette question l'un de ses trois engagements de campagne. Elle a, jusqu'à présent, priorisé ses efforts pour rénover les principales structures de la commune et préparer son développement. Mais, à mi-mandat, il est temps de se saisir de ce dossier dont on mesure qu'il sera crucial dans les prochaines années, avec la désertification médicale de nos bassins ruraux et le vieillissement de notre population.

La couverture de notre offre para médicale est assurée. Nous disposons, avec le laboratoire et la grande pharmacie, d'établissements modernes répondant à nos besoins diversifiés. Le groupement médical d'Objat compléterait ce dispositif de base et consoliderait son positionnement comme pôle structurant. Il serait un atout pour faciliter la venue de médecins généralistes et l'arrivée de spécialistes pour réduire, très sensiblement, les délais d'obtention de certains rendez-vous (ophtalmologiste par exemple...). Enfin, il permettrait de coordonner des politiques de prévention sur notre territoire, dont on sait qu'elles contribuent efficacement à la réduction de la mortalité prématurée.

Le problème n'est pas simple. Il ne s'agit pas de construire une coquille vide. Rien ne se fera sans le soutien de l'Agence Régionale de Santé et l'assentiment des médecins concernés mais il appartient au politique de prendre ses responsabilités et d'être, à nouveau, le fer de lance de cette démarche.

Groupe des élus de l'opposition

Naissances

31 janvier	Franck, Léo, Teiki SERVANTIE
29 mai	Sarah, Sacha PASCAL
10 juin	Chloé QUEYROI
21 juin	Raphaël, Marcel ORGEBIN
28 juin	Louna, Valérie, Patricia DELATRE
28 juin	Ethan ROUSSANNE
3 juillet	Marie, Virginie TREUIL
27 juillet	Henri, Luc, Jean FARGE
3 août	Lou-Anna, Marie PINEAU
1er septembre	Lola, Lyly MARGONTIER
12 septembre	Zack VERSTRAETE
26 octobre	Ruben AUTHIER
26 octobre	Kyan SCHNITZENBAUMER

Mariages

8 juillet	Aurélie, Christiane, Françoise, Karine BOSCHET et Lionel, Marius LAVAUD
8 juillet	Nadia POMPOUGNAC et Patrice MERCIER
29 juillet	Cécile SAMPAIO et Simon, Bertrand BRUNERIE
4 août	Raphaëlle, Angélique SANTOS RODRIGUEZ et Grégory, Jean, Pierre, Joël RABIER
12 août	Delphine, Valérie, Sophie LAFORET et Yannick, Gérard, Louis CHABIN
26 août	Lydie, Yvonne, Jeanne COPIN et Patrick BORDAS
21 octobre	Monique VERGER et Joël, Georges, Olivier BOUYSSONNIE

Décès

19 janvier	Sylvain, Pierre MAGIMEL
23 janvier	Pierre FARGES
7 juin	Marie, Thérèse CHASSAGNAC
12 juin	Gaston, Aimé BROUSSE
3 juillet	Micheline QUESNEL née BOURDET
13 juillet	Robert, Joseph, Auguste CAUBEL
17 juillet	Jacques, Simon, Jean BOUYSSSE
24 juillet	Jeannine, Céline FÉNARDON
25 août	Germaine, Andrée FAUGERAS veuve LAFON
25 août	Patrick FOUZANET
29 août	Marcelle FAUGERAS née LABONNE
8 septembre	Fernand BUISSON
13 septembre	Jean, Paul FAUGÈRE
22 septembre	Roger, Louis LABORIE
3 octobre	Pierre, Albert VIOLLAT
4 octobre	Fernand, Léon FAVARO
9 octobre	Christian, Jean-Louis MAURAND
30 octobre	Marie BONNET veuve DURAND
30 octobre	Marie-Thérèse LAGRAVE née BOUNY
6 novembre	René, Alexis GENIER
6 novembre	Georgette, Colette PLANSON née GOUDAL
10 novembre	Jean-Pierre JUGE



Novembre
Conférence et dédicace de Jean-Paul Malaval à la médiathèque



Juin
Congrès Départemental des Pompiers de la Corrèze



Août
L'Objatoise - Course pédestre de 10 km



Septembre
Congrès départemental de la FNACA

NUMÉROS PRATIQUES

MAIRIE

Place Charles de Gaulle, 19130 OBJAT
Tél : 05 55 25 81 63
mairie@objat.fr / www.objat.fr
facebook Mairie d'Objat
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi matin : 9h - 12h

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence téléphonique
mardi 9h-10h30 / mercredi 9h-12h
sans RDV
Tél Objat : 05 55 25 98 24
Tél CMSD Juillac : 05 55 93 79 20

ÉCOLE MATERNELLE

Avenue Georges Clemenceau
19130 OBJAT
Isabelle BELAEN : Directrice
Tél : 05 55 25 03 00

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Avenue Georges Clemenceau
19130 OBJAT
Sylvie ZYTO : Directrice
Tél : 05 55 25 80 25

MULTI ACCUEIL "Pomme d'Api"

(Compétence Communauté d'agglomération
du Bassin de Brive)
Maison de l'Enfance
Avenue du 8 mai 1945 19130 OBJAT
Karine BIROT : Directrice
Tél : 05 55 22 84 84

ACCUEIL DE LOISIRS / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE "L'Île Aux Aventuriers"

Maison de l'Enfance
Avenue du 8 mai 1945 19130 OBJAT
Magali CHAVANT : Responsable
Tél : 05 55 22 85 85 /
06 72 88 60 67

MÉDIATHÈQUE

Place Charles de Gaulle, 19130 OBJAT
Tél. : 05 55 25 26 77
mediatheque@objat.fr
www.mediathequeobjat.fr
Lundi : de 13h30 à 17h00
Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 17h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi : de 9h00 à 12h00

MARPA La Correzana

Impasse des Grands Prés
19130 OBJAT
Myriam SZYMANSKI : Responsable
Tél : 05 55 74 62 51 / 07 89 84 98 55
szymanski.myriam@msa-services.fr
limousin.msa-services.fr/
Marpa-La-Correzana.html

EHPAD Les Grands Prés

718 avenue Jules Ferry 19130 OBJAT
Jean-Pierre ESTAGER : Directeur
Tél. : 05 55 25 83 64

URGENCES

Pompiers : 18
EDF : agence : 05 19 68 01 09
dépannage : 09 72 67 50 19
SAUR - Objat : 05 55 25 80 61

PRESBYTÈRE

6 rue de l'Ancien Temple
19130 OBJAT
Tél. : 05 55 25 08 82

SIRTOM - Région de Brive

CS11019 - Av. du 4 Juillet 1776
19315 BRIVE CEDEX
N° vert : 0800 204 054



L'agenda d'Objat

JANVIER

- 9 « Objat fait son cinéma. »
Il a déjà tes yeux
20h - Salle des Congrès
- 20 Théâtre « Plays Mobiles »
24h - Salle des Congrès
- 23 « Objat fait son cinéma. »
La la land
20h - Salle des Congrès
- 27 10h30 - Réception
des nouveaux arrivants
- 30 « Objat fait son cinéma. »
Dalida
20h - Salle des Congrès

DÉCEMBRE

- À partir du 20**
Animations gratuites de Noël ouvertes
à tous,
offertes par la Municipalité
- 17 Concert du trio « Opus 19 »
17h - Eglise d'Objat
- 19 « Objat fait son cinéma. »
Le nouveau stagiaire
20h - Salle des Congrès
- 26 « Objat fait son cinéma. »
Balerina
20h - Salle des Congrès
- 30 - 12h Date limite pour l'inscription
sur les listes électorales.
(aux heures d'ouverture de la Mairie)

MARS

- 6 « Objat fait son cinéma. »
Patients
20h - Salle des Congrès
- 20 « Objat fait son cinéma. »
Les figures de l'ombre
20h - Salle des Congrès

AVRIL

- 22 au Foirail
Agriculture en fête
du pays du goût
- 23 au Foirail
Foire primée du Veau de Lait

MAI

- 8 Cérémonie du 8 mai 1945
- 27 Fête des petits-pois
Esplanade de l'Espace -Loisirs
Jacques Lagrave

FÉVRIER

- 6 « Objat fait son cinéma. »
Lion
20h - Salle des Congrès
- 13 « Objat fait son cinéma. »
Asterix et le domaine des dieux
20h - Salle des Congrès
- 20 « Objat fait son cinéma. »
Raid d'ingue
20h - Salle des Congrès

JUIN

- Début juin**
Semaine du Développement Durable
- 3 Fête du pain
Place du 11 novembre
- 23 Fête de l'été
- Fin juin**
Clôture des inscriptions au Concours
des Maisons Fleuries



*Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes
et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2018.*